

La compétitivité de l'économie luxembourgeoise ne connaît toujours pas d'amélioration sensible

Le rapport World Competitiveness Yearbook (WCY) 2010 publié par l'Institut suisse IMD (International Institute for Management Development) classe le Luxembourg au 11^e rang mondial des économies les plus compétitives parmi 58 pays. L'analyse repose tant sur des indicateurs statistiques que sur l'opinion des décideurs économiques et des dirigeants d'entreprise. Au Luxembourg, l'enquête auprès des entreprises est coordonnée par la Chambre de Commerce (cf. www.cclu.lu).

Selon les résultats du WCY 2010, la nette dégradation de la situation compétitive de l'économie luxembourgeoise observée depuis 3 ans a connu un coup d'arrêt. Le Luxembourg a avancé d'une place dans le classement international, même si sa position en matière de compétitivité est encore loin de ce qu'elle a été en 2007 et 2008, ce qui illustre les difficultés du Grand-Duché à renouer, au sortir d'une année 2009 particulièrement éprouvante pour l'ensemble des économies mondiales, avec un dynamisme économique marqué. Dans le cadre de l'édition 2010 du rapport sur la compétitivité, l'IMD a étoffé son analyse en effectuant un "Debt Stress Test".

L'indicateur afférent exprime l'horizon temporel au terme duquel les économies nationales sont susceptibles de retrouver un niveau "supportable" de dette publique, estimé en l'occurrence à 60% par rapport au PIB. Il est fondé sur la prise en compte de la nature des créanciers des pays évalués (institutions nationales ou internationales), mais également sur des éléments tels que les risques de change auxquels sont exposés les économies, leur capacité de remboursement ou encore leur balance entre actif et passif étrangers. Ainsi est mis en lumière le problème, pour certains pays du classement international, de la crédibilité des politiques publiques et, partant, le lien entre dette publique et compétitivité nationale.

Le Grand-Duché apparaît en la matière comme un pays relativement vertueux, avec un niveau de dette inférieur à 20%, très à l'opposé de pays comme le Japon et les États-Unis ou encore, en Europe, le Portugal, l'Italie, la Grèce et la France. Ce classement est néanmoins à relativiser avec extrême prudence dans la mesure où le niveau de dette luxembourgeoise a doublé ces deux dernières années et qu'il ne tient par ailleurs pas compte du niveau

de dette dit "implicite", ce dernier étant à l'inverse très élevé. Il reste que la sauvegarde d'un niveau supportable (soutenable) de dette est un des éléments qui permet potentiellement de renforcer la compétitivité. En cela, le Luxembourg devrait exploiter davantage qu'il ne le fait ses possibilités d'amélioration de son classement compétitif.

La position relative du Luxembourg dans le classement international

La hiérarchie du classement IMD connaît en 2010 quelques changements notables. En premier lieu, les États-Unis perdent la tête du Top 10 qu'ils avaient jusqu'à présent toujours tenue, au bénéfice de Singapour, classé 3^e en 2009. Le trio de tête (Hong Kong en 2^e position) se tient en réalité dans un mouchoir de poche en matière de performance compétitive, avec des scores qui sont quasiment identiques. Ces pays ont montré de réelles qualités face à la crise mondiale, l'économie américaine tirant profit de sa dimension, de son leadership des affaires et de sa suprématie en matière de technologies; Singapour et Hong Kong démontrant une forte résilience face aux turbulences et exploitant les avantages du dynamisme économique de toute la région Asie. Il faut du reste souligner les entrées "tonitruantes" dans les 10 premières places du classement de Taïwan (de la 23^e place en 2009 à la 8^e en 2010) et de la Malaisie (passant du 18^e au 10^e rang).

On trouve également dans ce Top 10, la Suisse, solidement ancrée à la 4^e place vu ses qualités compétitives du point de vue des fondamentaux économiques (faibles déficit, inflation et chômage) et de la vivacité de ses exportations, ainsi que la Suède et la Norvège aux 9^e et 6^e places. L'Australie, en raison de sa relative proximité avec la zone asiatique, montre un développement remarquable également, atteignant la 5^e position du classement IMD. Le Canada se positionne sur la 7^e marche. Le Grand-Duché reste à la porte de ce Top 10, gagnant il est vrai une place par rapport à l'édition 2009 du classement. Ses pays voisins affichent quant à eux des performances plutôt contrastées en matière de compétitivité; la France connaît une amélioration notable, passant du 28^e au 24^e rang, tandis que la Belgique recule de 3 marches (25^e rang) à l'instar de l'Allemagne (qui revient au 16^e rang, comme en 2008). Il convient également de souligner des reculs francs dans le classement, par exemple du Danemark (de la 5^e à la 13^e place) ou de la Finlande (-10 places). La crise économique et ses conséquences expliquent il est vrai en grande partie ces bouleversements. Les pays scandinaves maintiennent en tout cas une certaine crédibilité au regard de ce classement puisqu'ils demeurent assez bien

représentés. Quant aux pays européens plus généralement, ils ne parviennent toujours pas à affirmer une quelconque suprématie, loin de là.

Cette évolution préoccupante expose la persécution de faiblesses structurelles du Grand-Duché qui risquent d'être plus préjudiciables au développement socio-économique du Luxembourg en période de crise. La persistance de lacunes structurelles relève de l'absence de mesures s'attaquant à ces problèmes, actions qui seraient susceptibles de renforcer durablement la compétitivité des entreprises luxembourgeoises. Les réformes structurelles incisives restent plus que jamais d'actualité, que ce soit dans les domaines de l'enseignement et de la recherche, de la formation initiale et continue, de la sécurité sociale, de la fiscalité, des finances publiques ou des infrastructures. Ces réformes devront vraisemblablement s'opérer dans un contexte où les marges de manoeuvre seront quasi inexistantes en raison des conséquences de la crise et de la nécessité de remettre les finances publiques sur une trajectoire soutenable de laquelle le Grand-Duché a grandement dévié.

Analyse détaillée de la situation compétitive de l'économie luxembourgeoise

Le classement du World Competitiveness Yearbook expose une fois encore sur l'examen de quatre séries d'indicateurs que sont les performances économiques (Economic performance), l'efficacité des pouvoirs publics (Government efficiency), l'environnement des affaires (Business efficiency) et la qualité des infrastructures (Infrastructure). Il apparaît que le positionnement du Luxembourg s'est très fortement dégradé sur un versant habituellement très porteur pour lui dans les classements internationaux de la compétitivité, à savoir celui des performances économiques. Il faut dire à cet égard que les indicateurs relatifs à la performance économique illustrent par nature la qualité dans le temps des réformes structurelles conduites au niveau national.

Il n'est en réalité pas étonnant que, montrant des faiblesses structurelles chroniques sur bien des aspects de son économie, le Grand-Duché ait fini par être sanctionné dans le classement en matière de performances de l'économie domestique, de commerce extérieur, d'investissements internationaux, de prix et de l'emploi. À l'intérieur de cette catégorie, le Luxembourg se positionne à la 51^e place en ce qui concerne les exportations de biens et en 54^e pour ce qui est de la réallocation de production. Le tissu économique du Grand-Duché demeure dominé par le secteur financier, même si les efforts de

diversification de l'appareil productif sont maintenus. La crise économique a montré les limites d'un développement monolithique et la nécessité d'aller chercher une croissance plus qualitative sur de nouvelles niches à la fois sectorielles et de compétences.

La catégorie "government efficiency" s'améliore quelque peu après la dégradation constatée en 2008 et en 2009. Globalement, des améliorations et des réformes restent possibles. Il est à noter des éléments favorables en la matière, comme la 2^e place pour l'indicateur "country credit rating", qui suppose néanmoins d'engager des réformes structurelles à court et moyen terme (lutte contre les déficits, réformes volontaristes en matière de sécurité sociale - Caisse Nationale de Santé et régime général de pension) ou encore un système de subventions étatiques qui n'entrave pas le fonctionnement des marchés et une cohésion sociale qui demeure prioritaire dans l'action gouvernementale. En revanche, il subsiste de sérieuses faiblesses structurelles s'agissant par exemple de la flexibilité du marché du travail (57^e rang), de la gestion prévisible à moyen terme des deniers publics (43^e place) ou de la perception par les services de l'Etat des revenus fiscaux (41^e position). L'environnement fiscal ne constitue pas l'atout principal pour attirer des entreprises au Luxembourg. Des réformes encourageantes avaient été entreprises en 2009 par le gouvernement, mais les mesures envisagées en 2010 et en 2011 suite à la crise pourraient ne pas s'avérer particulièrement profitables au développement des affaires.

Reste que la pression fiscale réelle demeure inférieure à celle affichée et que le Luxembourg se situe en position moyenne dans le classement international. L'amélioration d'une place au niveau du ranking en général est directement liée à l'amélioration substantielle au niveau de la catégorie "business efficiency", catégorie toutefois largement volatile où sont repris des indicateurs peu pertinents pour le Luxembourg, tels que somme des bilans bancaires par rapport au PIB ou bien productivité totale du travail (y compris secteur financier). De surcroît, nombre d'indicateurs continuent d'afficher une tendance préoccupante. C'est le cas par exemple de l'indicateur "unit labour costs in the manufacturing sector - percentage change", où le Luxembourg se positionne en 46^e place, et de l'indicateur "remuneration in services professions" (56^e rang). Si le Luxembourg remonte mécaniquement dans le classement international, c'est à mettre au compte de la relative résistance de son secteur financier comparativement à d'autres économies. Après avoir enregistré une tendance positive depuis 2007,

le Luxembourg rechte à la 21^e place en ce qui concerne les infrastructures. Ainsi, à côté de la dégradation des performances historiques traduites par la famille d'indicateurs "economic performance", il y a perçu notamment des places en ce qui concerne les infrastructures scientifiques (25^e place en 2010 / 14^e place en 2009) c'est-à-dire un des principaux vecteurs de croissance futurs et un des leviers phares de la stratégie UE2020. En ce qui concerne les infrastructures de base, le Luxembourg a perdu 7 places (24^e / 17^e) - suite aux coupes annoncées récemment dans le contexte de certains grands projets infrastructurels, cet indicateur risque d'ailleurs de continuer de se dégrader par la suite.

Il faut tout de même souligner plusieurs aspects favorables relatifs à l'indicateur d'infrastructures, comme un nombre toujours élevé de brevets déposés par l'industrie proportionnellement au nombre d'habitants, l'adéquation entre les compétences linguistiques nationales et les besoins des entreprises tournées à l'international, la vitesse effective de l'internet large bande et la proportion relative des personnels de R&D. Les progrès réalisés au niveau du développement de l'Université de Luxembourg sont encourageants et doivent se poursuivre. Néanmoins, il demeure d'importantes difficultés dans plusieurs secteurs cruciaux liés au développement de l'économie de la connaissance, telles qu'un trop faible pourcentage de population inscrite en secondaire, une productivité des brevets qui n'est pas suffisante ou des tarifs fixes large bande qui demeurent trop élevés. Ainsi, l'édition de WCY 2010 confirme qu'il n'y a pas eu d'amélioration structurelle en ce qui concerne la compétitivité luxembourgeoise.

Absent du Top 10 de ce nouveau classement international, le Grand-Duché, au vu de l'absence de réformes structurelles, de l'échec de la Tripartite et de l'adoption de mesures nocives pour la compétitivité de ses entreprises, risque de glisser peu à peu dans les rankings internationaux en matière de compétitivité et d'attractivité des sites économiques. Or les enjeux de compétitivité sont précisément cruciaux pour une économie de taille réduite et largement ouverte sur l'extérieur comme le Luxembourg. Et pour cause, sans qualités compétitives, il risque de ne pas pouvoir exploiter totalement les opportunités de développement et les potentialités offertes en cas de reprise conjoncturelle européenne et mondiale, en particulier si la demande internationale de biens et services devait s'adresser davantage à ses compétiteurs en raison de la capacité de ces derniers à mieux maîtriser les coûts de leurs facteurs de production.